Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du BTS MOS, veuillez visiter :
bts-mos.fr/annales-sujets-et-corriges

BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR

MANAGEMENT OPÉRATIONNEL DE LA SÉCURITÉ

ÉPREUVE E4 : PRÉPARATION ET MISE EN ŒUVRE D'UNE PRESTATION DE SÉCURITÉ

SESSION 2026

Durée : 50 minutes

SPÉCIALITÉ / UNITÉ	COEFF
MANAGEMENT OPÉRATIONNEL DE LA SÉCURITÉ	8

Moyens de calculs et matériel autorisés :

L'usage de la calculatrice n'est pas autorisé.

Le candidat présente son rapport d'activités professionnelles et les documents de synthèse prévus pour l'épreuve. Aucun autre document ou matériel n'est autorisé.

Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

Ce sujet comporte 3 pages numérotées de 1/3 à 3/3.

DOSSIER SUJET

CONSIGNES GÉNÉRALES DE L'ÉPREUVE : ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES PRÉSENTÉES PAR LE CANDIDAT DANS SON RAPPORT D'ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES

L'épreuve E4 évalue les compétences du pôle 1 à partir des activités professionnelles du candidat et du rapport présenté à la commission. Elle se déroule en deux temps : une présentation du rapport d'une durée de 20 minutes, suivie d'un questionnement de 30 minutes. Le candidat expose une ou plusieurs activités permettant d'apprécier sa contribution à la préparation et à la mise en œuvre d'une prestation de sécurité.

La commission s'appuie sur le rapport et les éléments présentés par le candidat pour apprécier sa capacité à mobiliser les compétences attendues. Les questions ci-dessous constituent des axes de présentation et de questionnement liés à ces activités ; elles ne constituent pas un scénario professionnel commun imposé à tous les candidats.

PARTIE 1 : Présentation et analyse de l'activité professionnelle (7 points)

Présentation du rapport, analyse du contexte et identification des risques

Temps indicatif : 20 minutes, consacré à la présentation du rapport d'activités professionnelles par le candidat. Le candidat s'appuie sur les faits, documents et éléments de contexte consignés dans son rapport.

1.1 (2 points) Présentez l'organisation concernée, le client ou donneur d'ordre, le site, la prestation de sécurité étudiée et votre rôle personnel dans l'activité.

1.2 (3 points) Analysez le contexte de la prestation : objectifs attendus, contraintes opérationnelles, risques identifiés et conséquences possibles pour les personnes, les biens et l'activité.

1.3 (2 points) Présentez les informations et éléments professionnels ayant étayé votre analyse. Distinguez les faits constatés, les exigences du client et les hypothèses éventuellement retenues.

PARTIE 2 : Veille et préparation de la prestation de sécurité (8 points)

Mobilisation de la veille réglementaire et technologique, organisation des moyens

Temps indicatif : 15 minutes de questionnement. La commission interroge le candidat à partir de l'activité présentée et des éléments figurant dans son rapport. Les réponses doivent être justifiées au regard du contexte exposé.

2.1 (2 points) Expliquez comment vous avez recherché, sélectionné et vérifié les informations réglementaires ou technologiques utiles à l'activité présentée. Indiquez les sources consultées et la manière dont vous vous assurez de leur actualité.

2.2 (3 points) Présentez les choix d'organisation de la prestation : missions confiées, consignes, articulation des intervenants et modalités de transmission des informations. Justifiez ces choix au regard des objectifs et contraintes décrits dans votre rapport.

2.3 (3 points) Expliquez les moyens humains, matériels et organisationnels retenus ou proposés. Montrez en quoi ils répondent aux risques identifiés et aux exigences applicables à votre situation professionnelle.

PARTIE 3 : Qualité, traçabilité et protection des données (5 points)

Suivi de la prestation et traitement responsable des informations

Temps indicatif : 15 minutes de questionnement. La commission apprécie la capacité du candidat à suivre la qualité de la prestation, à assurer une traçabilité adaptée et à protéger les informations traitées dans le cadre de l'activité présentée.

3.1 (2 points) Quels indicateurs, contrôles ou retours d'expérience permettent d'apprécier la qualité de la prestation étudiée ? Présentez les écarts éventuellement constatés et les mesures correctives mises en œuvre ou proposées.

3.2 (1,5 point) Décrivez les éléments de traçabilité utiles à la prestation et les modalités de conservation ou de transmission des informations, en précisant les précautions prises pour en limiter l'accès aux personnes habilitées.

3.3 (1,5 point) À partir d'un exemple tiré de votre activité, expliquez comment vous prenez en compte la protection des données personnelles et la confidentialité des informations. Présentez les limites de votre rôle et les interlocuteurs à solliciter en cas de difficulté.

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.